

DEPARTEMENT
SOMME
ARRONDISSEMENT
AMIENS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°132/2025

Communauté de Communes Nièvre et Somme
2 Allée des Quarante - BP 30214 - 80420 FLIXECOURT
Tél : 03/22/39/40/40

Membres titulaires en exercice : 55

Membres titulaires présents : 36

Membres votants : 43

L'an Deux mille vingt-cinq, le lundi 24 novembre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme légalement convoqué le lundi 17 novembre, s'est réuni au siège de la CCNS à Flixecourt sous la présidence de Monsieur René LOGNON, Président.

Etaient présents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, LEPOIX, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, LICOUR, LEMAIRE, CERNEY,
Mrs PINCHON, LEITAO, HERBETTE, FOURCROY, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, LOGNON, DELAFOSSE, GUILLOT, MAUGER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMACHE, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL, LEBLANC J-M.

Etaient excusés, absents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes CHEVALIER, LEBRUN, CAPRON, MINET, ALEXANDRE A., Mrs DE LIMERVILLE, CARLIER, VIGNON, ALEXANDRE E., LEULIER, GAILLARD, COLOMBEL, CARPENTIER, MADANI-BUTIN, BLAIZEL, OLIVIER, LOUETTE, BOULLET, LEBLANC D.

Pouvoirs :

Mme LEBRUN donne pouvoir à Mme DIRUY
Mme MINET donne pouvoir à Mme DE ALMEIDA
Mme ALEXANDRE A. donne pouvoir à Mme CERNEY
Mr CARLIER donne pouvoir à Mme LEPOIX
Mr DE LIMERVILLE donne pouvoir à Mr DELATTRE
Mr GAILLARD donne pouvoir à Mr DELAFOSSE
Mr OLIVIER donne pouvoir à Mr WALIGORA

Secrétaire de séance : Mme ROUSSEL

OBJET : PRISE EN CHARGE DE L'APPLICATION INTRAMUROS

La séance étant ouverte,

Vu les statuts de la Communauté de Communes,

Monsieur le Vice-Président présente l'application Intramuros développée en partenariat avec Somme Numérique.

L'application mobile Intramuros permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.

De nombreux services peuvent être mis à disposition via cette application et les administrés reçoivent les alertes en temps réel.

Cette application permettra un accès au journal de la Communauté de Communes et des communes et également de communiquer sur leurs évènements et leurs points d'intérêt touristique.

Monsieur le Vice-Président propose que la Communauté de Communes prenne en charge l'abonnement à cette application pour l'ensemble des 36 communes ainsi que les frais relatifs à sa mise en place.

Ainsi le coût de l'abonnement annuel pour l'ensemble des communes et pour la Communauté de communes s'élève à 5 799,94 € TTC auxquels s'ajoutent les frais de formation et de mise en service la première année (250 € par commune).

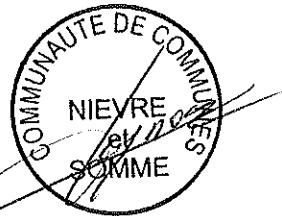
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à :

- 42 voix POUR,
- 0 voix CONTRE,
- 1 ABSTENTION : Mr DELATTRE,

- APPROUVE la mise en place de l'application intramuros pour la Communauté de Communes et la prise en charge des abonnements pour l'ensemble des communes de l'intercommunalité ainsi que des frais de mise en service la première année,
- AUTORISE le Président à signer le devis correspondant et à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 27 novembre 2025 et de sa publication le 1^{er} décembre 2025.

